



Jeudi 14 Mai 2020

Chers parents,

Ce mardi 12 Mai une « rentrée » a eu lieu pour un petit nombre d'élèves de notre école. Celle-ci s'est faite dans des conditions particulières, avec comme partout en France l'obligation de respecter des gestes barrières très contraignants qui empêchent pour le moment d'envisager la reprise d'un plus grand nombre d'élèves.

Ce fonctionnement perdurera tout au long du mois de Mai. Il permet de continuer à assurer au mieux la continuité pédagogique en distanciel, les enseignants ne pouvant être à la fois à l'école et chez eux à assurer ce suivi à distance.

J'espère pouvoir proposer à partir du mardi 2 Juin un autre fonctionnement qui permettra à l'ensemble des élèves dont les parents le souhaitent un retour physique à l'école. Celui-ci ne sera toutefois pas conforme à ce dont nous avons l'habitude. En effet, pour respecter les distanciations d'un mètre entre chaque bureau, il n'est pas possible d'installer plus de 11 ou 12 bureaux par classe. Nous fonctionnerons donc par demi-groupes, et chaque élève pourrait ainsi venir deux jours par semaine à l'école.

Je reviendrai vers vous la dernière semaine de Mai pour voir avec vous, selon vos possibilités comment un tel fonctionnement serait possible.

Il reste des inconnues dont je suis tributaire. Tout d'abord le rebond ou pas de l'épidémie face à ce « déconfinement ». Autre inconnue, le service de cantine. La municipalité de St Antoine ayant pour le moment choisi de ne pas rouvrir l'école Pierre Tillet, elle n'assure pas le service des repas, ce qui entraîne pour vous comme pour nous des contraintes supplémentaires. Je ne sais pas encore ce qu'il en sera au mois de Juin.

Les frais de scolarité pour les mois d'Avril et Mai restent inchangés, pour tout questionnement quant à ce que vous devez, vous pouvez téléphoner à l'école aux heures d'ouverture habituelles du bureau, Mme Ragot vous renseignera.

Certains parents s'inquiètent de ne rien avoir reçu concernant les réinscriptions. Sans manifestation contraire de votre part, nous partons du principe que votre enfant reste inscrit dans notre école ; le dossier administratif renouvelé chaque année vous sera communiqué courant Septembre.

D'ici là nous vous remercions de nous communiquer tout changement (adresse, téléphone, demi-pension, transport, étude/garderie).

Je reste à votre entière disposition pour toute question et bien sûr pour un éventuel rendez-vous.

Je vous souhaite quelle que soit votre situation professionnelle une bonne semaine de « reprise ».

Bien cordialement,

Mme Lanau